

**Société Civile Professionnelle**  
**DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE**  
**HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS**  
35 rue David d'Angers  
59377 Cedex B.P. 3154 DUNKERQUE  
Tél : 03.28.66.13.14 Fax : 03.28.59.39.93  
CCP LILLE 4859, 11 J

## **PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF**

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT**  
**Et le VINGT-SEPT JUIN**

### **A LA REQUETE DE :**

La SA CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE LORRAINE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le n° 568.501.282, ayant son siège 1 rue du Dôme à STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés en cette qualité.

### **AGISSANT EN VERTU :**

D'un acte notarié exécutoire de Maître Caryle MANNA notaire associé à SAINT PARGOIRE, 41 avenue de la Gare, en date du 28 janvier 2014 et d'un commandement de payer valant saisie de mon ministère du 9 juin 2017.

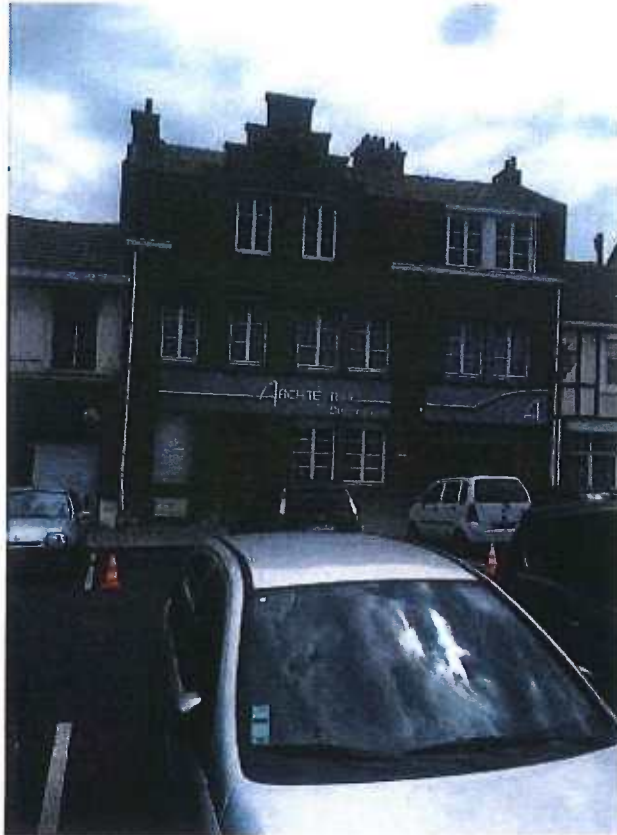
Je, **Brieuc CAZIN**, Huissier de Justice Associé soussigné, l'un des gérants de la Société Civile Professionnelle " DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE ", Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice dont le siège social est à DUNKERQUE, 35 rue David d'Angers

Me suis rendu ces jour, mois et an que dessus au 5 place Saint Vaast à BAILLEUL, également dénommé « 5 place du Cardinal Achille Lienart » où étant, je procède aux constatations suivantes :

Il s'agit d'un immeuble de construction brique et toiture tuile.

Il existe en façade une fissuration partant de l'accès à l'agence d'architecture vers le chéneau.

En façade, il existe un soubassement en béton et également deux enseignes.



## PARTIE AGENCE SUR LA DROITE

Sur la droite, l'accès se fait par une porte vitrée, menuiserie bois, double vitrage, bois verni, vernis marqué par une légère usure, porte équipée d'un bâton de maréchal côté intérieur et poignée côté extérieur, serrure.

En façade, il existe une vitrine.

## **HALL D'ACCUEIL**

Sol en carrelage présentant une légère usure sur les zones de passage.

Murs couverts d'un revêtement fibre de verre dont la peinture est en bon état.

Plafond : peinture laquée.

Dans cette pièce il existe :

- Un placard à trois portes coulissantes miroir ;
- Un système électrique complet avec un point lumineux en applique ;
- Un ensemble de spots reposant sur des câbles ;
- Un point lumineux en façade avant ;
- Un détecteur de présence ;
- Un ensemble d'interrupteurs ;
- Un ensemble de prises de courant ;
- Un radiateur de chauffage central.



## BUREAU DANS LE PROLONGEMENT DU HALL

Entre le hall et le bureau il existe une porte menuiserie PVC et carreau double vitrage.

Il existe également une cloison vitrée.

Sol en carrelage en bon état.

Aux murs revêtement fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond en plastique tendu.

Dans cette pièce il existe :

- Un radiateur de chauffage central vanne simple ;
- Un équipement électrique complet avec interrupteurs, prises de courant, un système de points lumineux par spots halogènes suspendus.

Dans cette pièce il existe une porte, il m'est indiqué que cette porte donne sur une servitude de passage sur un immeuble situé à l'arrière du bâtiment. Il m'est précisé que cette servitude ne concerne uniquement que le rez-de-chaussée.



## **BUREAU N° 2 DANS LE FOND**

Entre ce bureau et le bureau précédent, il existe une porte menuiserie PVC double vitrage avec béquille de part et d'autre, serrure avec clé.

Dans le prolongement de cette partie il existe un châssis vitré donnant sur le bureau précédent.

Sol : revêtement plastique collé présentant une usure prononcée sur les zones de passage.

Murs : revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond : revêtement en fibre de verre, peinture à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une zone en pavés de verre donnant sur l'arrière du bâtiment.

Dans cette pièce il existe :

- Une série de rangements en hauteur ;
- Un radiateur de chauffage central ;
- Deux interrupteurs ;
- Au moins deux prises de courant ;
- Deux points lumineux en applique.

Dans cette pièce il existe un accès à la cave.



## **GRANDE SALLE DONNANT SUR ARRIERE**

Entre cette salle et le bureau précédent, il existe un châssis avec une porte, un

ensemble de châssis fixes et impostes vitrées.

Sol constitué d'un carrelage ancien présentant quelques éclats.

Les murs sont couverts d'un revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Au plafond il existe un revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage. Il existe également deux lanterneaux châssis bois carreau brouillé et équipés chacun de store.

Cette pièce est éclairée :

- D'une part par une porte menuiserie bois à quatre carreaux transparents, équipée de béquille de part et d'autre, serrure avec clé, imposte avec système d'ouverture ;
- D'autre part par une fenêtre à deux ouvrants, menuiserie bois simple vitrage, flanquée d'un châssis bois à quatre carreaux simple vitrage.

Dans cette pièce il existe :

- Un radiateur de chauffage central en allège de la fenêtre ;
- Un second radiateur de chauffage de central ;
- Un système électrique complet rapporté par une moulure électrique qui dessert la périphérie de la pièce.



Je constate également la présence d'un petit coin cuisine avec :

- Un évier en inox à un bac, robinetterie eau chaude/eau froide type col de cygne. Meuble sous évier à une porte dont la poignée est cassée ;

- Une réserve pour réfrigérateur avec réfrigérateur de marque FAGOR ;
- Deux plaques de cuisson électriques dans le prolongement de l'égouttoir ;
- Une crédence carrelée comportant des traces de projections et surmontée d'étagères.

## **BUREAU INTERMEDIAIRE DANS LE PROLONGEMENT DE LA CUISINE**

Entre ce bureau et la grande salle arrière, il existe une double porte menuiserie bois, simple vitrage avec béquille de part et d'autre. La peinture couvrant les faces de porte est à l'état d'usage.

Sol : revêtement plastique présentant une usure prononcée sur les zones de passage.

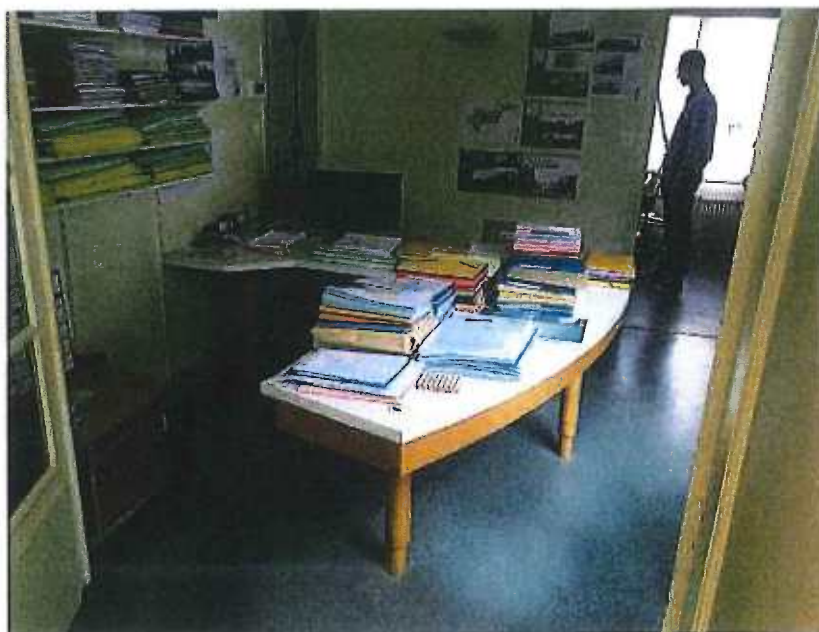
Murs : revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond : peinture blanche à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois et simple vitrage à quatre carreaux par ouvrant, flanquée d'un châssis bois à quatre carreaux.

Dans cette pièce il existe :

- En allège, un radiateur de chauffage central équipé d'une grille de protection ;
- Un système électrique complet avec un thermostat d'ambiance, plusieurs interrupteurs et plusieurs prises de courant.



## **BUREAU EN FACADE AVANT**

Entre ce bureau et la pièce intermédiaire il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : revêtement PVC imitation parquet foncé.

Murs : revêtement fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond couvert d'une peinture en bon état général.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à deux rames, menuiserie bois et simple vitrage, face auxquelles il existe des volets roulants en bois.

Dans cette pièce il existe :

- Un grand placard à trois portes coulissantes ;
- Un radiateur de chauffage central avec volant de réglage simple ;
- Un ensemble électrique complet avec plusieurs interrupteurs, prise téléphonique et prises de courant.

Dans ce bureau, il existe un accès vers le deuxième hall de l'immeuble, vers les communs, il se fait par une double porte en bois.



## **BUREAU CONTIGU AU BUREAU INTERMEDIAIRE**

Entre ce bureau et le bureau intermédiaire, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : revêtement plastique présentant des déchirures au centre et une usure



prononcée sur les zones de passage.

Murs : revêtement en fibre de verre dont la peinture est à l'état d'usage.

Plafond : peinture à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée :

- D'une part par une fenêtre à une rame menuiserie bois et simple vitrage ;
- D'autre part par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois simple vitrage, flanquée d'un châssis bois à quatre carreaux transparents simple vitrage.

Equipements :

- Un système électrique complet avec au moins un interrupteur, une prise téléphonique, plusieurs prises de courant, passe-fil et un double interrupteur ;
- Un radiateur de chauffage central avec volant de réglage simple.

### **SAS SANITAIRES**

Entre le sas et le bureau, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre. La peinture couvrant les faces de porte est hors d'usage.

Sol : revêtement de sol vinyle imitation parquet foncé.

Murs carrelés sur toute la hauteur d'une faïence très ancienne, hors d'usage, marquée par de nombreux trous chevillés sur le mur gauche.

Plafond : peinture blanche sur revêtement en fibre de verre, peinture à l'état d'usage.

Equipements :

- Un lave-mains ;
- Un interrupteur ;
- Un point lumineux en applique constitué d'un tube néon ;
- Un porte-savon dans la faïence.

Dans ce sas il existe une porte d'accès vers la terrasse, menuiserie bois, simple vitrage, trois carreaux.

### **TOILETTES**

Entre les toilettes et le sas, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, verrou de condamnation et décondamnation extérieure. La peinture couvrant

les faces de la porte est à l'état d'usage.

Sol : revêtement vinyle identique à celui du sas.

Murs carrelés d'une faïence sur toute la hauteur identique à celle du sas et comportant des trous chevillés sur le mur gauche, sur le mur du fond et sur le mur de façade.

Plafond : revêtement en fibre de verre, peinture blanche légèrement empoussiérée.

Au plafond, il existe une ancienne ventilation.

Equipements :

- Un point lumineux en applique, constitué d'un globe ;
- Un radiateur de chauffage central avec volant de réglage simple ;
- Une cuvette de toilettes avec bloc, lunette et abattant, le capot du réservoir présente deux fissurations et le réservoir présente également une fissuration ;
- Une petite lucarne bois, carreau brouillé.

## **CAVE**

L'accès à la cave se fait par le bureau du fond précédemment décrit, par la porte précédemment décrite et par la descente d'un escalier.

Le sol de la cave est constitué d'une dalle béton. Je constate la présence d'eau à la base de l'escalier et au centre de la pièce.

Les murs sont à l'état brut.

Il existe au plafond deux points lumineux.

Le plancher bois est apparent.

Il existe dans cette cave une chaudière de marque DE DIETRICH.

## **HALL DES PARTIES COMMUNES**

L'accès se fait par une porte menuiserie bois pleine, vernie côté extérieur avec deux passe-lettres, système de fermeture avec clé et verrou de sûreté.

L'accès se fait également depuis le bureau en façade avant par une double porte bois pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : plaques imitation carrelage.

Les murs sont couverts d'une peinture blanche à l'état d'usage.

Plafond recouvert d'une peinture blanche à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames menuiserie bois et simple vitrage, équipée d'un volet roulant en bois.

Dans cette pièce il existe :

- Un radiateur en allège ;
- Une armoire électrique abritant des compteurs individuels pour chaque logement ;
- Un grand portemanteau avec plusieurs patères ;
- Un miroir ;
- Une imposte au-dessus de la porte ;
- Un escalier menant à l'étage.



## **ETAGE**

L'accès se fait par l'intermédiaire d'un escalier bois équipé d'une rambarde.

Les murs de la montée d'escalier sont couverts d'une peinture blanche en bon état.

Au niveau du palier, le sol est constitué d'un revêtement vinyle à l'état d'usage.

## **APPARTEMENT N° 1**

### **CUISINE**

L'accès se fait directement par la cuisine par une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, plaques de propreté et serrure. La peinture couvrant la face

extérieure de porte est marquée par quelques traces.

Sol en lames de parquet type bambou bois clair, marqué par des déchaussements entre certaines lames.

Murs : peinture blanche.

Plafond : peinture blanche.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois et simple vitrage, équipée d'un garde-corps à deux tubes côté extérieur.

Equipements :

- En allège un radiateur de chauffage central avec volant de réglage thermostatique ;
- Un ensemble électrique complet avec plusieurs interrupteurs et plusieurs prises de courant.

Une cuisine équipée comprenant :

- Un grand plan de travail d'angle en bois verni sur lequel s'intègre un piano de cuisson à quatre plaques électriques type halogène. En partie supérieure gauche, il existe un éclat sur le plan de cuisson ;
- Un évier en inox à un bac avec robinetterie eau chaude/eau froide type mitigeur marqué par des traces de calcaire ;
- Un élément bas type range-bouteilles ;
- Un élément sous évier à une porte ;
- Un élément d'angle à une porte ;
- Un élément bas avec une porte et un tiroir ;
- Une réserve pour four avec un four électrique ;
- Une hotte électrique ;
- Un élément haut à une porte ;
- Un élément haut à une étagère ouverte ;
- Un élément d'angle à une porte avec carreaux brouillés ;
- Un élément haut à deux portes ;
- Un élément haut à une porte avec une étagère et un rangement ;
- Une crédence aspect inox à la base de laquelle il existe une moulure avec plusieurs prises de courant.



### **PIECE SUR ARRIERE**

Entre la pièce sur arrière et la cuisine, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : revêtement bois identique à celui de la cuisine.

Murs couverts d'une peinture en bon état d'usage.

Plafond couvert de peinture blanche.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois simple vitrage, flanquée d'un châssis bois simple vitrage.

Dans cette pièce il existe :

- En allège, un radiateur de chauffage central ;
- Une chaudière murale de marque DE DIETRICH ;
- Une arrivée d'eau froide et un tuyau d'évacuation d'eau ;
- Un tableau électrique ;
- Au moins un interrupteur ;
- Un robinet de gaz ;
- Plusieurs prises de courant.



### **TOILETTES**

Entre les toilettes et cette pièce, il existe une porte menuiserie bois avec un carreau brouillé, bloc plaque/béquille de part et d'autre, verrou de condamnation décondamnation extérieure.

Sol : revêtement bois identique au sol précédemment décrit.

Murs et plafond couverts d'une peinture en bon état.

Au plafond, trois points lumineux intégrés, l'une des ampoules est manquante.

Dans cette pièce il existe :

- Un interrupteur ;
- Une cuvette de toilettes avec bloc lunette et abattant ;
- Un lave-mains qui sert comme capot de réservoir de la chasse d'eau.

### **SEJOUR**

Entre le séjour et la cuisine, il n'existe pas de séparation.

Sol : parquet identique au sol précédemment décrit dans cet appartement.

Murs et plafond couverts d'une peinture à l'état d'usage.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres menuiserie bois et simple vitrage.

Dans cette pièce il existe :

- En allège, deux radiateurs de chauffage central ;
- Un équipement électrique complet avec plusieurs prises de courant, plusieurs interrupteurs, un thermostat d'ambiance et une prise téléphonique ;
- Un petit rangement à deux portes avec trois étagères ;
- Un grand rangement sans porte, dans lequel se trouvent deux prises de courant.



### **DEGAGEMENT VERS LA SALLE DE BAINS**

Entre ce dégagement et le séjour, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Le sol est constitué d'un parquet de même nature que les pièces précédemment décrites.

Les murs et plafond sont couverts d'une peinture à l'état d'usage.

Dans cette pièce, je constate la présence de :

- Une grande étagère ;
- Une porte d'accès vers les parties communes ;
- Une descente d'un escalier en granito vers le premier hall d'accès.

### **SALLE DE BAINS**

Entre la salle de bains et le dégagement, il n'existe pas de séparation, reste un bâti de porte.

Le sol est constitué d'un parquet de même nature que les pièces précédemment décrites, marqué par une usure prononcée au centre de la pièce.

Les murs sont couverts d'un papier en bon état général.

Le plafond est couvert d'une peinture blanche, marquée par une auréole.

Au plafond, il existe un point lumineux avec un porte-douille et crochet.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à une rame, menuiserie PVC et menuiserie bois et simple vitrage.

Dans cette pièce il existe :

- En allège, un radiateur de chauffage central avec volant de réglage simple ;
- Un système électrique complet avec un radiateur type sèche-serviettes, plusieurs prises de courant et un interrupteur ;
- Une cabine de douche dont le receveur est équipé de lattes de bois. Les parois sont propres et en bon état. Il existe un mitigeur, une douche zénithale, une douchette et un flexible ;
- Une série de rangements situés autour de la cabine de douche. Dans l'un des rangements, je constate la présence d'une vasque.







## CHAMBRE

Entre la chambre et le séjour, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, verrou de condamnation décondamnation extérieure. La peinture couvrant les faces de porte est en bon état.

Sol : parquet de même nature que les pièces précédemment décrites.

Murs et plafond couverts d'une peinture blanche à l'état d'usage.

Au plafond il existe un porte-douille avec crochet.

Pièce éclairée par deux fenêtres à deux rames, menuiserie bois et simple vitrage.

Dans cette pièce il existe :

- Un système électrique complet avec au moins deux interrupteurs et plusieurs prises de courant ;
- En allège, un radiateur de chauffage central.



## SALLE DE BAINS

Entre la salle de bains et la chambre, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, verrou de condamnation et décondamnation extérieure.

Sol : revêtement parquet avec sol identique au sol précédemment décrit, marqué par des traces d'infiltration face au tablier de baignoire et également sous la tuyauterie du radiateur.

Murs et plafond couverts d'une peinture en bon état.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à deux rames, menuiserie bois simple vitrage.

Equipements :

- Un radiateur de chauffage central mixte type sèche-serviettes ;
- Une vasque avec robinetterie eau chaude/eau froide type mitigeur, meuble sous vasque à deux portes ;
- Une baignoire avec robinetterie eau chaude/eau froide type mitigeur, inverseur, flexible et douchette. Parois coulissantes fixées sur la margelle ;
- Un miroir ;
- Un point lumineux en applique ;
- Un système de ventilation ;
- Un point lumineux au plafond.



## **DEUXIEME ETAGE**

L'accès se fait par l'intermédiaire de l'escalier bois dans la continuité du précédent situé dans les parties communes.

Les murs de la montée d'escalier sont couverts d'une peinture en bon état.

Au plafond, dans la montée d'escalier, je constate la présence d'une trappe dont il m'est indiqué qu'il s'agit d'une trappe de visite pour les combles.

## **APPARTEMENT N° 2**

### **ENTREE – COULOIR**

La porte palière est une porte menuiserie bois pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre et serrure.

Sol : parquet type bambou.

Murs : peinture ainsi que le plafond, l'ensemble est en bon état général.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames, menuiserie PVC double vitrage.

Equipements :

- En allège, un radiateur de chauffage central ;
- Deux interrupteurs au moins ;
- Un point lumineux au plafond.



### **SALLE DE BAINS**

Entre la salle de bains et le couloir, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, verrou de condamnation et décondamnation extérieure.

Sol : parquet bambou.

Murs et plafond : peinture à l'état d'usage marquée par une légère fissuration en plafond.

Cette pièce est éclairée par un châssis fixe donnant côté cour, carreau brouillé avec imposte brouillée.

Equipements :

- Une cabine de douche avec robinetterie eau chaude/eau froide type mitigeur, douche zénithale, douchette et flexible ;
- Une petite vasque fixée sur la paroi de la douche avec robinetterie eau chaude/eau froide type mitigeur, surmontée d'une casquette avec un point lumineux et sur le côté des rangements en étagère ;
- Un radiateur de chauffage central mixte type sèche-serviettes ;
- Au moins deux prises de courant ;
- Une arrivée d'eau froide et un tuyau d'évacuation d'eau.
-



### **PIECE EN PAN COUPE SUR ARRIÈRE**

Entre cette pièce et le couloir, il existe un bâti de porte sans porte. Les paumelles sont toujours présentes.

Sol : revêtement parquet type bambou, marqué par quelques traces au centre de la pièce.

Murs et plafond : peinture à l'état d'usage. Au plafond, il existe une petite trappe menant aux combles.

Au plafond, il existe également un point lumineux avec porte-douille, douille et ampoule.

Dans cette pièce il existe :

- Un système électrique avec au moins un interrupteur ;
- Un placard à deux portes avec une grande penderie. Dans ce placard, je constate la présence d'une arrivée d'eau froide et d'un tuyau d'évacuation d'eau ;
- Un radiateur de chauffage central en allège de fenêtre.



### **TOILETTES**

Entre les toilettes et cette pièce, il existe une porte avec un carreau brouillé.

Sol : revêtement bambou identique au sol précédemment décrit.

Murs et plafond : peinture à l'état d'usage.

Au plafond, douille avec bouche de ventilation autour de laquelle se trouve une trace d'infiltration.

Dans cette pièce il existe :

- Une cuvette de toilettes avec bloc lunette et abattant, chasse d'eau ;
- Un interrupteur.

### **CUISINE**

Entre la cuisine et le hall, il existe une porte bois pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : revêtement en bambou marqué par une légère usure sur les zones de passage.

Murs et plafond couverts d'une peinture.

Plafond avec un point lumineux et crochet.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois simple vitrage, flanquée d'un châssis fixe menuiserie bois simple vitrage.

Dans cette pièce il existe :

- En allège un radiateur de chauffage central avec volant de réglage thermostatique ;
- Un équipement électrique complet avec au moins deux interrupteurs, plusieurs prises de courant dont trois en crédence ;
- Une hotte électrique ;
- Deux rangements hauts à une porte ;
- Un autre bloc de rangement à trois portes ;
- Un premier plan de travail en mélaminé dans lequel s'insère un piano de cuisson à quatre points de marque HOTPOINT ARISTON en vitrocéramique ;
- Une réserve pour four avec un four électrique de marque SMEG ;
- Un caisson à trois grands tiroirs ;
- Un rangement bas à une porte ;
- Un rangement sous évier à deux portes ;
- Un plan mélaminé dans lequel s'insère un grand évier en inox à un bac avec robinetterie eau chaude/eau froide type mitigeur marqué par de nombreuses traces ;
- Une crédence style inox marquée par plusieurs traces.





### **CELLIER**

Entre le cellier et la cuisine, il n'existe pas de séparation.

Sol identique à celui de la cuisine.

Murs et plafond couverts d'une peinture à l'état d'usage.

Au plafond, point lumineux avec porte-douille, douille et ampoule.

Equipements :

- Un interrupteur ;
- Un petit tableau électrique ;
- Trois prises de courant au moins ;
- Une arrivée d'eau froide et un tuyau d'évacuation d'eau ;
- Un rangement à quatre portes similaire à celui présent dans la cuisine ;
- Une chaudière murale de marque DE DIETRICH.

Cette pièce est éclairée par un châssis fixe donnant sur la chambre arrière.

### **CHAMBRE AVANT**

Entre la chambre avant et le cellier, il existe une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre.

Sol : revêtement parquet flottant passé à la lumière.

Les murs sont couverts d'une peinture à l'état d'usage, il en est de même pour le plafond.



Au plafond, un point lumineux avec douille.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à une rame, menuiserie bois et simple vitrage.

Equipements :

- En allège, un radiateur de chauffage central avec volant de réglage thermostatique ;
- Un second radiateur ;
- Un thermostat d'ambiance ;
- Au moins deux interrupteurs ;
- Plusieurs prises de courant ;
- Une prise télévision ;
- Une prise téléphonique.



### **CHAMBRE SUR ARRIÈRE**

Entre la chambre sur arrière et cette chambre il n'existe pas de séparation, reste un bâti.

Sol identique au sol de la pièce précédemment décrite, marqué par quelques éclats et traces au centre de la pièce.

Murs, rampant et plafond couverts d'une peinture à l'état d'usage, marquée par quelques traces cependant au plafond.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux rames, menuiserie bois simple vitrage, flanquée d'un châssis fixe en bois en deux éléments.

Equipements :

- Deux radiateurs de chauffage central, l'un présente une fuite sous une vanne ou une vidange ;
- Trois interrupteurs au moins ;
- Deux prises de courant au moins.



**ACCES VERS LE GRENIER**

L'accès vers le grenier se fait par une échelle de meunier en bois verni avec une main courante en bois et une trappe en bois.



## **GRENIER**

Je constate la présence d'un plancher sur lequel a été posée de la laine de verre.

Je constate que la charpente en bois est apparente et la couverture en tuile de même.

Ce grenier est éclairé par deux tabatières anciennes.

## **CAVE**

L'accès à la cave se fait depuis le rez-de-chaussée et parties communes par une porte pleine avec bloc plaque/béquille de part et d'autre, serrure avec clé et la descente d'escalier en béton.

Au sol dalle béton marquée par des traces d'humidité.

Les murs sont à l'état brut.

Dans cette pièce j'ai constaté la présence de :

- Deux compteurs d'eau ;
- Un surpresseur ;
- Une petite estrade béton avec un point lumineux.



A l'issue de mes constatations, il m'est précisé par la gérante présente sur place que l'immeuble bénéficie d'un état de division, car les trois lots formant la copropriété ont été acquis par la SCI à des dates différentes.

Les opérations de description se sont déroulées de 15 heures à 16 heures 35.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

Me B. CAZIN  
Huissier de Justice associé

<b>Coût :</b>	<u>Euros</u>
Droits fixes :	220.94€
Majoration 1h35 sur place	75.00€
Transport :	7.67 €
TVA 20.00 % :	60.72 €
Taxe d'enregistrement :	14.89 €
<b>TOTAL TTC :</b>	<b>379.22 €</b>

